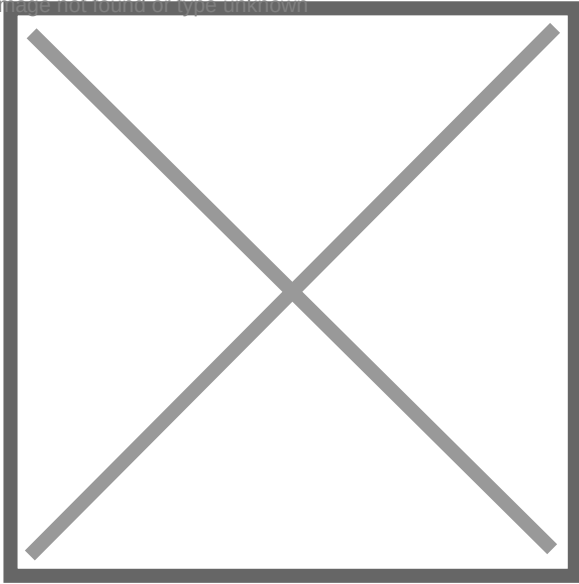


Image not found or type unknown



Engagement caution valable ou pas

Par **gentiane**, le **15/08/2010** à **16:36**

Bonjour, je me suis portée garante pour ma fille et son amie, l'engagement de caution m'a été apporté par ma fille pour le remplir et le signer, celui-ci n'a pas été signé par le bailleur, cela est-il normal ? par contre j'ai fait réclamation de la copie du bail et là je m'aperçois que ma fille a signé à la place caution, donc là où moi j'aurai dû apposer ma signature, à noter que l'on ne m'a pas convié pour signer sur place le bail, est-il valable ? merci de vos réponses
gentiane rncordialement